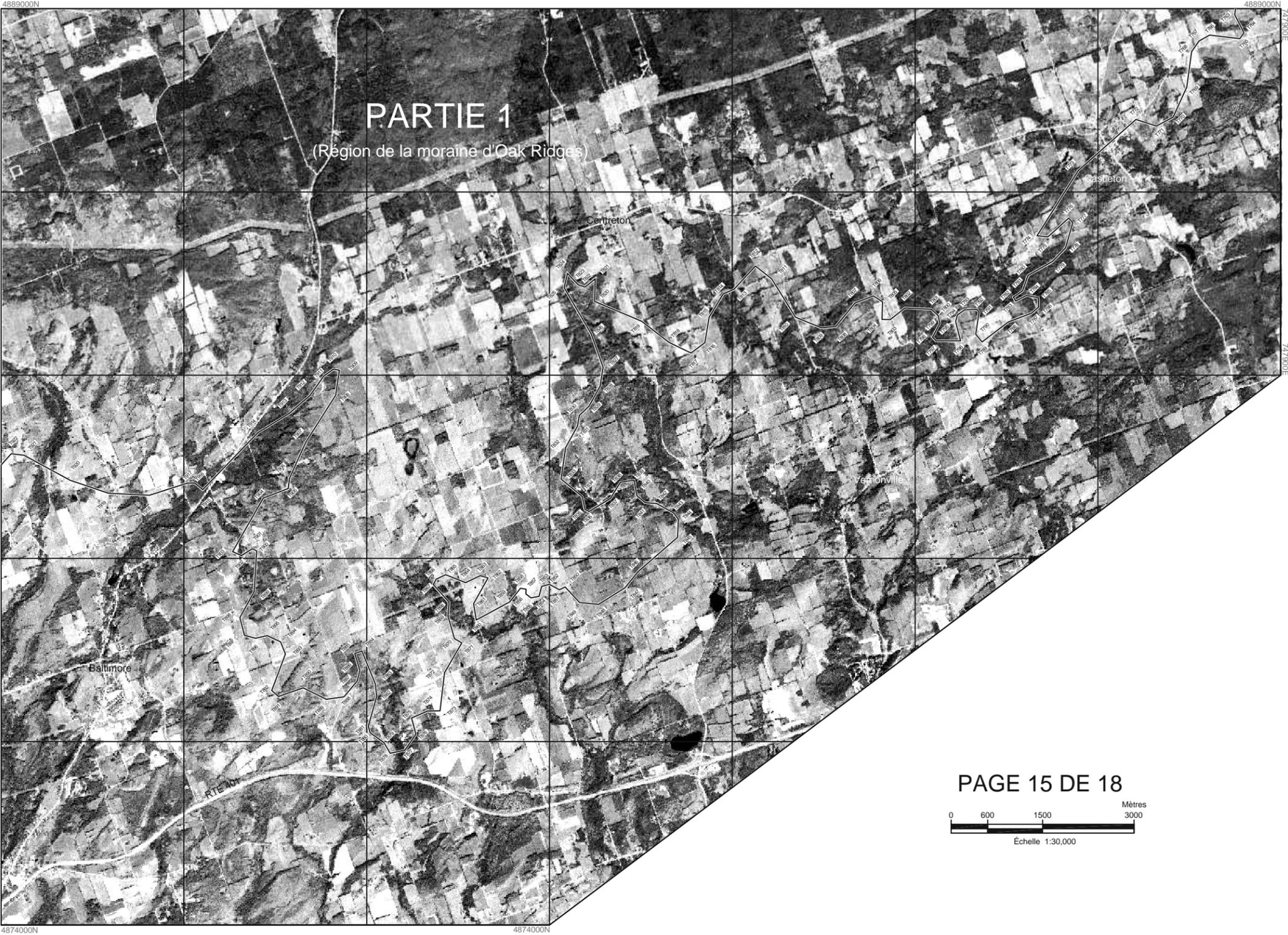


PLAN DES LIMITES DE LA RÉGION DE LA MORAINNE D'OAK RIDGES

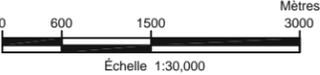


PARTIE 1

(Région de la moraine d'Oak Ridges)



PAGE 15 DE 18



Indique les limites de la région de la moraine d'Oak Ridges

NOTE : LES INTERRUPTIONS DE LA SÉQUENCE DES POINTS NUMÉRIQUES " T " SONT VOLONTAIRES ET NE VEULENT PAS DIRE QU'IL MANQUE DES DONNÉES.

- NOTES :
- ATTENTION : CETTE CARTE N'EST PAS UN PLAN D'ARPENTAGE
1. Toutes les coordonnées renvoient au NAD (Système de référence géodésique de l'Amérique du Nord) 83 CSRS(98) Projection universelle transverse de Mercator, zone 17.
 2. Les points " P " sont utilisés pour tracer un segments de délimitation jusqu'à une intersection.
 3. Les points " T " indiquent le début et la fin des segments de délimitation.
 4. Des instructions doivent être obtenues de l'arpenteur général avant d'établir toute limite au sol.
 5. Les images ne sont présentées ici qu'à des fins d'illustration.
 6. L'intervalle entre les lignes de quadrillage est de 3000 m.



DATE D'ACHÈVEMENT : Octobre 2001

Une résolution de 5 mètres a été utilisée pour réaliser ce plan - les images IRS (Indian Remote Sensor) et les données proviennent du Système de données intégrées sur la nature et la géographie de l'Ontario (ministère des Richesses naturelles).

Produit par : le Bureau de l'arpenteur général